

L'auteur a dressé une liste des textes qatabānites auxquels il attribue un sigle nouveau, de Q 1 à 920 (p. 197-223), ce qui simplifie les renvois. Le lexique de ces textes est présenté en transcription latine. Pour les sifflantes, l'auteur se rallie heureusement au système d'A.F.L. Beeston et du *Dictionnaire sabéen*, en transcrivant $\text{ḥ} = s^1$, $\text{ȝ} = s^2$ et $\text{x} = s^3$, après avoir suivi dans sa thèse manuscrite une transcription phonétique peu employée, source d'erreurs et de confusion. Les racines sont classées dans l'ordre de l'alphabet hébraïque.

Les textes traités sont principalement ceux qui étaient connus avant la soutenance de la thèse; les ajouts introduits lors d'une ultime mise à jour en vue de l'impression sont incomplets. Un défaut plus sérieux est l'ignorance totale de la bibliographie en langue russe : l'inscription RES 311 = Q1, par exemple, avait été retravaillée par A.G. Lundin en 1976 (« Katabanskaja sakral'naja nadpis' RES 311 », dans *Vestnik Drevnej Istorii*, 1976, 3, p. 19-32).

La bibliographie citée n'est pas parfaitement maîtrisée : il arrive que des corrections de lecture n'apparaissent pas dans le lexique, comme celles de Rhodokanakis pour Q1.

Pour le classement des racines, on ne saurait dire aujourd'hui que l'ordre de l'alphabet hébraïque « est en accord, de manière générale, avec les canons établis dans un certain nombre de dictionnaires antérieurs et de concordance des dialectes sudarabiques épigraphiques » (p. xi) : après avoir balancé entre l'ordre hébraïque (justifié alors par l'emploi de l'hébreu dans les translittérations) et l'ordre arabe (employé notamment par G. Lankester Harding, *An Index and Concordance of Pre-Islamic Arabian Names and Inscriptions*, Near and Middle East Series, 8, University of Toronto Press, 1971), les sudarabisants se sont mis d'accord pour transcrire en caractères latins et suivre l'ordre de cet alphabet, comme l'illustre le *Dictionnaire sabéen* de Beeston, al-Ğül, Müller et Ryckmans, publié en 1982 (cf. *Bulletin critique* n° 3 (1986), p. 2-3). Il est vrai que Stephen Ricks avait commencé la rédaction de sa thèse avant cette date et qu'il a certainement reculé devant l'effort énorme et improductif qu'impliquait le remaniement de son classement.

Il faut noter enfin que les traductions proposées sont celles des éditeurs d'inscription et non celles de l'auteur du lexique; il en résulte parfois un traitement peu cohérent des termes rattachés à une même racine ou des termes appartenant à un même champ sémantique.

Ces imperfections n'enlèvent pas toute valeur à l'ouvrage, loin de là : les sudarabisants ont désormais à leur disposition un précieux index du lexique qatabānite, d'autant plus utile que chaque mot est cité avec son contexte.

Christian ROBIN
(CNRS, Aix-en-Provence)

Gerhard ENDRESS, Dimitri GUTAS (éd.), *A Greek and Arabic Lexicon. Materials for a dictionary of the mediaeval translations from Greek into Arabic*, fasc. 1 : Introduction, Sources, *alif-ahr*. E.J. Brill, Leiden, New York, Köln, 1992 (Handbuch der Orientalistik. Erste Abteilung : Der nahe und mittlere Osten. XI. Band). In-8°, 32* + 96 p. + un cahier séparé de 20 p.

Le *Lexique grec et arabe*, dont G. Endress et D. Gutas ont entrepris la réalisation, et dont ils nous donnent ici le premier fascicule, marquera, à n'en pas douter, une date dans l'histoire

des études philologiques gréco-arabes. Les textes pris en compte dans ce lexique sont ceux des traductions gréco-arabes exécutées du VIII^e au X^e siècle, et l'on sait bien que cette époque fut celle d'une extraordinaire floraison de traductions et de textes originaux composés en arabe par des savants de première grandeur, dans toutes sortes de disciplines, de la philosophie aux mathématiques, de l'astronomie à la médecine, et bien d'autres encore. Pourtant les érudits modernes restent encore dans une grande ignorance du mouvement linguistique par lequel se sont effectuées l'appropriation en arabe du savoir grec, et l'élaboration du savoir en langue arabe. Au lecteur du premier fascicule de ce nouveau *Lexique*, il apparaît d'un coup que cet état de chose devrait changer radicalement grâce à G. Endress et D. Gutas.

Les éditeurs du *Lexique* ont eu la sagesse de ne pas viser d'emblée la constitution d'un *thesaurus* gréco-arabe, mais d'adopter une démarche pragmatique, qu'ils décrivent dans leur introduction : ils se sont proposé de partir de glossaires existants, fournis par des éditions de traductions gréco-latines, et d'en faire une compilation. Ils n'ont retenu que des textes dont l'original grec est conservé, afin de ne procurer que des équivalents « grec-arabe » attestés. Mais ils ont aussi complété le matériel fourni par ces glossaires, afin de mieux couvrir l'ensemble du champ linguistique des traductions, car certains domaines, comme la médecine, étaient bien représentés dans les glossaires, alors que d'autres l'étaient peu ou pas du tout. Ils ont donc procédé eux-mêmes, avec l'aide des membres de leur équipe, à la confection de glossaires pour des textes de logique (Aristote, *Cat.*; Porphyre, *Isag.*), de mathématiques (Euclide, *Éléments*), ou de physique (Aristote, *Phys.*, *De Caelo*). Le champ lexical couvert déborde d'ailleurs largement la science ou la philosophie, puisque des textes comme la *Rhétorique* d'Aristote ou l'*Onirocriticon* d'Artémidore figurent parmi les matériaux utilisés.

La liste des sources compte 44 textes grecs, mais certains d'entre eux comportent plusieurs versions arabes (complètes ou partielles) qui ont été utilisées : par exemple, deux pour Aristote, *Magna Moralia*, ou Hippocrate, *De aere aqua locis*, trois pour Aristote, *De caelo*. En outre, les éditeurs ont utilisé un matériel supplémentaire, tiré notamment de leurs travaux personnels, et l'on rencontre à l'occasion, par exemple, des références extraites des *Topiques* ou des *Analytiques Seconds* d'Aristote (directement cités d'après le manuscrit de l'*Organon* : Paris ar. 2346). D'autre part, les éditeurs se sont défendu de faire figurer le nom d'aucun traducteur arabe à côté des textes arabes cités dans le *Lexique*, parce que les attributions habituelles, provenant des manuscrits ou des bibliographies, sont peu sûres et n'ont généralement pas fait l'objet d'études critiques : à juste titre, ils ont estimé que le *Lexique* devait aider à cette critique, et non à préjuger des attributions. Si nous nous aventurions ici à en préjuger pourtant, en nous rapportant à la liste des sources (où les noms des traducteurs ne figurent pas non plus, en général), nous dirions que dominent les traductions attribuées au groupe de Ḥunayn-Ishāq, et aux auteurs associés à cette tradition (Abū Bišr Mattā, al-Dimašqī, Tābit b. Qurra), et que les « anciens » (Ibn al-Bīṭrīq, Uṣṭāṭ, al-Ḥāḡgāḡ) ou les plus tardifs (Ibn al-Tayyib) sont en moindre nombre : ceci reflète, à vrai dire, le poids que les uns et les autres ont pesé dans l'entreprise des traductions gréco-arabes et l'on ne saurait s'en étonner.

Le *Lexique* comporte six parties, désignées par les lettres de A à F, comme suit : A. *Arabic-Greek lexicon*, B. *Greek-Arabic glossary*, C. *Index of Greek proper names and transliterated words*, D. *Index of variant Greek passages*, E. *Index of variant Arabic passages*,

F. *Index of Greek quotations.* Matériellement, le lexique A forme à lui seul un fascicule auquel correspond la description bibliographique donnée en tête de la présente recension. Les parties B à F sont réunies dans un cahier séparé de 20 pages, en raison de leur caractère provisoire : le contenu de ces parties, en effet, est obtenu par compilation à partir du lexique A.

Les entrées du lexique A sont arrangées selon l'ordre des racines arabes, puis, pour chaque racine, selon l'ordre des formes du système verbal et des noms verbaux dérivés, en prenant en compte éventuellement les constructions syntaxiques de ces formes. Par exemple, pour la racine *'-t-r*, on trouve les entrées successives : *attara c. acc.*, *attara c. fī*, *ta'tīrum*, *mu'attīrum*, *mu'attarun*, *ātara c. acc. r.*, *ātara c. 'alā*, *ītārun*, etc. Sous chaque entrée arabe, sont énumérées les correspondances grecques (dans l'ordre de leur éloignement progressif de l'arabe), et pour chaque correspondance sont données des citations en grec, puis leurs traductions arabes. Les données tirées des glossaires compilés par les éditeurs ont été systématiquement révisées par eux et confrontées aux textes eux-mêmes, grecs et arabes : il n'est pas rare qu'ils aient été amenés à proposer des amendements à ces textes, amendements réunis dans les index D et E qui seront d'un intérêt certain pour les éditeurs futurs ou les simples lecteurs de ces textes. Les citations d'un autre auteur qui peuvent se trouver dans l'auteur grec auquel un exemple est emprunté comme témoin d'une correspondance entre grec et arabe (par exemple, un fragment d'Anaxagore figurant dans un passage cité de la *Physique* d'Aristote) sont réunies dans l'index F.

Il suffit de lire quelques pages du *Lexique*, ou mieux encore de faire l'aller et retour entre les parties A et B, pour être ébloui par la richesse de l'ouvrage, et séduit par la finesse d'analyse des articles, fruit de la remarquable compétence philologique des auteurs. Notons, par exemple, que *min aqli* est mis en correspondance avec six prépositions grecques (et selon des modalités de constructions diverses pour certaines d'entre elles), avec six conjonctions, trois adverbes et trois particules. En outre, les auteurs mentionnent les utilisations de cette même expression arabe pour rendre non point des mots grecs, mais des relations syntaxiques du grec : génitif d'appartenance, génitif absolu, datif instrumental, participes. En appendice au glossaire B, sont rassemblés ces usages de mots arabes pour exprimer des aspects syntaxiques ou sémantiques du grec, et l'idée de cet appendice nous semble très heureuse.

Nous en avons assez dit pour faire comprendre que le *Lexique* se recommande par toutes les qualités de rigueur, de précision, de richesse, mais aussi de maniabilité, qui en feront un incomparable instrument de travail pour tous les philologues, hellénistes aussi bien qu'arabisants, et tous ceux qu'intéresse l'histoire des langues, des activités de traduction, des formations de vocabulaires spécialisés. On souhaite donc que les éditeurs puissent, avec l'aide de leur équipe, faire apparaître les nombreux fascicules à venir, à un rythme aussi soutenu que possible. Et l'impatience du lecteur de la partie A s'accroît encore quand il consulte la partie B, car s'il ne dispose en A que d'une portion de l'alphabet, il la trouve du moins complète pour chaque entrée (dans les limites fixées par les textes dépouillés), tandis qu'il ne sera sûr que B, issu de la compilation de A, sera complet (dans les mêmes limites) que lorsque le *Lexique* entier sera achevé !

Henri HUGONNARD-ROCHE
(CNRS, Paris)